

CIRCONSCRIPTION DE SAINT FONTS

3, Allée du Merle Rouge Immeuble Ecran
69190 SAINT-FONS

Téléphone : 04 72 89 11 89

Télécopie : 04 72 89 11 90

Courriel : Ce.0693019g@ac-lyon.fr

REUNION DIRECTEURS
Semaine 6-10/4 2020

Ce compte rendu vise à dresser un état de l'avancé des dossiers pour lesquels des décisions ont été prises.

SERVICE D'ACCUEIL des enfants de soignants et +

Les principes mis en place avec les deux communes de la circonscription sont identiques dans leurs modalités et critères sur inscription :

- Le temps scolaire est assuré par les enseignants dans les trois écoles (Guehenno, Beauvoir, Langevin), donc le respect des heures de l'école est une nécessité.
- Les temps périscolaire et extrascolaire (jour férié et vacances) sont organisés par les communes : Pour SAINT FONTS dans une des écoles, selon les besoins, sur PIERRE BENITE à la Maison de l'enfance.
- Les engagements des familles et des enseignants sont contractuels et obligent au respect de l'engagement effectué sur échancier.
- Précision du cadrage ministériel pour l'organisation de l'accueil : effectifs des groupes plafonnés à 5 pour la maternelle et à 10 en élémentaire.

Masques : une livraison par l'armée est réalisée pour une semaine dans les écoles d'accueil.

CONTINUITÉ PEDAGOGIQUE

Tablettes : mise à disposition de tablettes du collège pour les familles.

SAINT FONTS : 30 tablettes environ ont été mises à disposition de 30 familles des écoles selon des critères partagés avec les directeurs. Ces tablettes seront délivrées par LA POSTE directement du collège à une date qui n'est pas fixée.

Message pour les enseignants dont certains élèves bénéficient de ce service : (cf liste des directeurs)

Mesdames les enseignantes, Messieurs les enseignants,

Dans le cadre de l'accompagnement pédagogique et afin de vous aider dans cette mission, un partenariat a été établi entre LA POSTE et le RECTORAT. Une des familles pour laquelle vous assurez la continuité pédagogique, va pouvoir être dotée d'un outil numérique. Il apparaît nécessaire que vous disposiez de certaines informations afin que vous informiez les familles.

Ainsi le facteur va leur apporter prochainement une tablette prêtée par le collège. Cette tablette est au service des élèves d'élémentaire et du collège de la famille. Je n'ai pas encore connaissance du jour de distribution. Elle s'effectuera le lendemain de la récupération des tablettes au collège. La distribution respectera les mesures de protection du dernier mètre, sans contact ni signature et les familles devraient être préalablement appelées par téléphone. Il est à noter que, en cas d'échec de livraison, le colis est ramené au collège le jour même pour éviter de stocker le colis sur site la Poste.

PIERRE BENITE : le collège met à disposition 10 tablettes. Les listes des familles qui pourraient en bénéficier sont établies et hiérarchisées. La remise aux familles s'effectuera à l'école LANGEVIN à une date restant à convenir.

Impression LA POSTE : La Poste s'est engagée auprès des écoles volontaires pour imprimer des devoirs pour les familles de disposant pas de connexion. Nous avons proposé les écoles, elles viennent de recevoir des codes leur permettant de mettre en place ce service d'impression. Ces documents imprimés par LA POSTE sont transmis aux familles.

ACCOMPAGNEMENT

Principe : ne laisser personne au bord du chemin, isolé chez lui ou au travail est un défi que nous relevons ensemble.

Modalités : cf NS n°4 accompagnement COVID 19 sur le site de la circonscription <https://saint-fons.circo.ac-lyon.fr/spip/>

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS

- Les directeurs, les conseillères sont en lien régulier avec les enseignants qui ne doivent pas hésiter à faire part de leur mal être même temporaire. Nous avons à notre disposition un panel de possibilité mise à disposition et au service de chacun. Cf NSn°4
- Information testée et proposée par un directeur : Une plateforme est mise à disposition des enseignants et des directeurs avec un webinaire et une cellule d'écoute gratuite. "Déclik CNV et Education" propose tous les mardis de 17h à 18h des webinaires de CNV avec pour thème "écoute de soi et des autres".
C'est gratuit, il suffit de s'inscrire sur leur site. Il y a aussi une cellule d'écoute gratuite pour les enseignants accessible par le site. Voici le lien you tube du 1er webinaire qui a eu lieu mardi dernier <https://www.youtube.com/watch?v=crOvkwVoa4&feature=youtu.be>

ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Principe : il ne revient pas aux enseignants d'assumer la responsabilité de familles qui ne donnent aucune information à l'enseignant de leur enfant.

- Via les directeurs que je remercie chaleureusement pour leur engagement aux cotés de l'équipe de circonscription, les familles dont les enseignants n'avaient pas de retour font l'objet d'une mobilisation partenariale adaptée à l'analyse de chacune des situations.
- Aux cotés de nos PSY EN, une psychologue du PAEF de SAINT FONS est mise à disposition pour nous accompagner sur ce type de situations de familles non connues (encore) des PSY EN, et qui ne donnent pas suite aux demandes des enseignants.

DISPOSITIF DES VACANCES APPRENANTES

Principe : mettre en place un accompagnement pédagogique personnalisé pour les élèves en difficultés sur la base du volontariat des enseignants uniquement.

Modalités :

- Enseignants volontaires.
- Groupe de 3 à 5 élèves à hauteur de 6h de travail pour chaque élève (direct ou indirect).
- Elèves du CP au CM2.
- Rémunération 12h.

Démarche :

- Recueil des enseignants volontaires par les directeurs
- Etat des lieux du nombre d'élèves en difficultés pouvant potentiellement être accueillis
- Sollicitation des familles

Critères de priorité : les classes hors classe à 12 : Elèves de CE2 à CM2. Enfants d'un même niveau.

- ⇒ Des premiers retours, il ressort une moyenne de 9 groupes par écoles soit 45 élèves au maximum pouvant bénéficier du dispositif.

Je viens d'être informée que seul le tableau demandé par le message d'Olivier CURNELLE du rectorat est à officiellement faire remonter au rectorat et aux IEN concernés en parallèle mercredi 15 avril 12h. Je n'attends donc pas le tableau pour mardi comme évoqué mais seulement le tableau du rectorat mercredi.

J'attire votre attention sur le BOEN du 9 avril 2020 et en particulier sur les ressources et propositions pour les familles pour les congés de printemps en lien avec le confinement.

- <https://www.education.gouv.fr/des-activites-pour-les-vacances-en-period-de-confinement-303381>

RENTREE 2020

+ Opération du mouvement

- Mouvement intra départemental : ouverture du serveur le mardi 28 avril et fermeture le lundi 11 mai.
- La note de service relative aux mutations des enseignants du 1^{er} degré par exeat et ineat sur le site de la DSDEN date limite 4 mai.
- CTSD reporté au 14/04/20 et CDEN reporté au 17/04/20. Les opérations de mouvement seront décalées en conséquence (ouverture probable du serveur le 28/04/20 – à confirmer).

+ Inscription au collège

- Collège ALAIN le conseil d'administration du collège a voté la répartition suivante :
 - o Les Ecoles Jean Guéhéno, M3E, et Salvadore Allende sont affectées sur le site des Clochettes
 - o Les écoles Simone de Beauvoir et Simone Veil sont affectées sur le site des Marronniers Les écoles Jules Vallès et Parmentier sont affectées sur les deux sites en fonction des places et des adresses.
 - o En principe, à la rentrée aux Marronniers, 4 classes de 6ème et et 4 classes aux Clochettes.
- Collège Pagnol : une organisation sera proposée dès la fin du confinement, pour l'accueil des familles.

Maintien

Compte tenu du contexte actuel, dans le cadre des directives de l'IA DASEN, j'émet un avis favorable sur les situations suivantes :

- élève déjà connu dont l'éventualité d'un maintien a été « travaillé » avec la famille peuvent faire l'objet d'un maintien ;
- élève avec un dossier MDPH et situation connue et partagée avec les partenaires ;
- élève en fin de cycle et parents déjà sensibilisés.

Il est à noter que proposer un maintien avec l'argument que l'enfant n'a pas progressé pendant tout le temps de confinement, nous amène à juger de l'investissement des familles. Nous savons que ces dernières semaines ne peuvent pas permettre aux élèves les plus fragiles de progresser davantage que s'ils avaient bénéficié de la venue à l'école. Ils ne sauraient donc être pénalisés pour cela.

Dans le cadre de cette réflexion, que nous allons proposer à tous les enseignants d'élémentaires des évaluations diagnostiques autour des notions clés par niveau. Il s'agira, pour ceux qui le souhaitent, de profiter d'un outil objectif qui leur permettra de construire les enseignements adaptés au niveau des élèves (qui ne saurait être celui qu'ils auraient s'il n'y avait pas eu confinement) et d'envisager des groupes de besoins par niveau en math et en français.